



# UN SYSTÈME VÉLO DANS NOS DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

## Boîte à idées

## Les Compétences des Régions

12 rue Finkmatt - STRASBOURG

---

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b><i>La Région, autorité organisatrice de la mobilité .....</i></b>	<b><i>p.2</i></b>
<b>2.</b>	<b><i>La Région, garante de l'aménagement du territoire .....</i></b>	<b><i>p.3</i></b>
<b>3.</b>	<b><i>La formation.....</i></b>	<b><i>p.4</i></b>
<b>4.</b>	<b><i>Les autres compétences des Régions .....</i></b>	<b><i>p.5</i></b>
<b>5.</b>	<b><i>La Région peut devenir un employeur pro-vélo.....</i></b>	<b><i>p.5</i></b>

---

*La Région est une collectivité importante pour la mobilité, les transports, l'aménagement du territoire, les financements et la structuration de dynamiques régionales. Une action régionale vélo volontariste sera déterminante pour construire le système vélo Français qui permette d'atteindre le cap stratégique de France à vélo 2030 avec 12% de part modale vélo.*

Document utile : <https://regions-france.org/wp-content/uploads/2018/01/RDF-Chiffres-Cles-2020-bd-201005.pdf>

## 1. La Région, autorité organisatrice de la mobilité

### a) La Région, cheffe de file de la mobilité, instaure une gouvernance favorable au développement du vélo (portage politique, financement, coordination)

- Idée : Le vélo devient un sujet systématique de l'action régionale sur la mobilité.
- Idée : La Région désigne un vice-président en charge des mobilités actives et dédie une cellule régionale à la coordination pluridisciplinaire et transversale autour de cette thématique.
- Idée : 10% du budget régional relatif à la mobilité est consacré au financement des modes actifs / la région quadruple son budget par habitant et par an / elle porte son budget à 4€ par habitant et par an.

### b) Elle assure l'intermodalité (TER, liaisons interurbaines et abords des gares) et se dote d'un schéma d'intermodalité

- Idée : Rendre 100% des gares accessibles à vélo en finançant les liaisons cyclables de rabattement.
- Idée : Installer des stationnements vélo (sécurisés et standards) correspondant à 10% de la fréquentation journalière entrante de chaque gare et Pôle d'Échange Multimodal.
- Idée : Offrir 100% d'accessibilité vélo en gares et aux quais (goulottes, signalétique et informations adaptées).

### c) La Région, autorité organisatrice de la mobilité, gère le réseau de transports interurbains (TER et autocars) et souvent les Intercités

- Idée : Garantir un minimum de 8 places vélo par rame sur l'ensemble des trains.
- Idée : Augmenter la capacité d'embarquement de vélos non démontés dans les transports régionaux d'avril à octobre vers les destinations touristiques.

- Idée : Equiper l'intégralité des cars organisés par la Région de racks, ménageant la possibilité d'embarquer au moins 5 vélos non-démontés (= mise en conformité LOM).
- Idée : Généraliser l'information, la réservation et une tarification vélo adaptée pour fiabiliser et faciliter l'embarquement dans de bonnes conditions.

**d) A partir de 2021, sur le territoire des communautés de communes ne souhaitant pas s'emparer de cette compétence, la Région fera office d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM).**

- Idée : Voter, dans les 2 ans qui suivent la prise de compétence, un plan vélo ambitieux, sincère et financé pour toutes les communautés de communes dont la Région exercera la compétence d'AOM.
- Idée : Favoriser l'installation de services de location vélo longue durée sur les territoires où la Région intervient en AOM.
- Idée : Financer la connexion cyclable entre les bassins de mobilité.

## 2. La Région, garante de l'aménagement du territoire

**a) En matière d'aménagement du territoire et de planification, elle a en charge le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement Durable et d'égalité des territoires) comportant des éléments sur la mobilité, et elle anime le Plan Climat Air Energie**

- Idée : La Région adopte un plan vélo ambitieux, sincère et financé et en coordonne la réalisation en cohérence avec les territoires infrarégionaux.
- Idée : La Région définit un schéma régional des véloroutes / un réseau express vélo structurant. Elle en fixe sa complétion à 2030 ainsi que les modalités de cofinancement en lien avec les territoires maîtres d'ouvrage pour y parvenir.
- Idée : La Région anime un comité régional pour le développement de son schéma de véloroutes / son réseau express vélo régional.

**b) Elle définit et co-finance les infrastructures d'intérêt régional**

- Idée: Mobiliser les cofinancements / ressources disponibles (Contrat de Plan Etat-Région, Plan de relance) pour accélérer le développement d'un système vélo (infrastructures, stationnement, services, embarquement, ...).

- Idée : Toute nouvelle infrastructure d'intérêt régional doit être accessible à vélo, à pied et depuis un arrêt de transport en commun (transport ferré ou Bus à Haut Niveau de Service) ou depuis le principal pôle urbain.
- Idée : Rendre 100% des bâtiments sous gestion régionale accessibles par des liaisons à vélo.
- Idée : Cofinance au moins à 50% les aménagements cyclables d'intérêt régional, notamment ceux inscrits au schéma régional des véloroutes / réseau express vélo régional.
- Idée : Les infrastructures d'intérêt régional doivent s'accompagner de stationnements vélos correspondant à 10% du public attendu (lycées, hôtel de région, universités).

### 3. La formation

**a) Elle est responsable en matière de formation professionnelle des jeunes et des demandeurs d'emploi, ainsi que de l'apprentissage**

- Idée : Créer un pôle régional des métiers du vélo, et conventionner les associations pour le recrutement de stagiaires et d'apprentis.
- Idée : Développer des parcours mobilité dans les universités, et subventionner des stages et apprentissage sur les mobilités actives auprès des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre publiques et privées.

**b) Elle gère la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées (général, professionnels et agricoles)**

- Idée : Mettre en place dans les lycées et universités des Plans de Déplacement d'Etablissement.
- Idée : Les lycées doivent être équipés de stationnements vélos correspondant à au moins 10% de leur fréquentation (couverts et aussi qualitatifs que possible).
- Idée : Co-financer à hauteur de 50% les aménagements cyclables desservant un lycée.

**c) Elle est chargée de l'éducation à la mobilité scolaire (hors élèves en situation de handicap) depuis 2017**

- Idée : Encourager par un chèque vélo de 100€ par élève et par an, les élèves se rendant à vélo dans leur établissement scolaire. Ce chèque permet de

---

rembourser l'acquisition et l'entretien du matériel, mais aussi d'accéder à des prestations culturelles.

## 4. Les autres compétences des régions

- a) **Elles sont cheffes de file pour le développement économique, en définissant les orientations en matière d'attractivité du territoire régional et de développement de l'économie solidaire, peuvent définir les aides pour la création ou l'extension d'activités, ou des entreprises en difficulté**
- Idée : Stimuler l'écomobilité des acteurs économiques par l'organisation de challenges régionaux.
  - Idée : Financer la mise en œuvre et l'accompagnement de plans de déplacements inter-entreprises.
  - Idée : Stimuler l'émergence d'une filière économique vélo régionale en lien avec les professionnels du territoire.
- b) **Elles stimulent le tourisme en cohérence avec les départements et les EPCI et assurent, par le biais de leur CRT, la promotion internationale et nationale et le développement touristique de sa / ses destinations**
- Idée : Positionner la Région comme destination majeure pour le tourisme à vélo.
  - Idée : Animer une communauté tourisme à vélo régionale en lien avec son Comité régional du tourisme.
  - Idée : S'engager dans les dynamiques de comités d'itinéraires concernant le territoire.
  - Idée : Assurer la promotion des itinéraires et destinations cyclables régionales au national et à l'international par le biais du CRT.
  - Idée : Favoriser l'embarquement des vélos à bord des trains (cf Intermodalité).
- c) **Elles disposent de l'autorité de gestion des fonds européens**
- Idée : Inscrire le vélo dans l'ensemble des programmes européens visant au développement régional, au développement rural, urbain et au social.
  - Idée : Suivre et accompagner la mobilisation des crédits disponibles sur le vélo via les programmes européens.

---

## 5. La Région peut devenir un employeur pro-vélo

- Idée : Accorder aux employés du Conseil Régional le Forfait Mobilités Durables (En attente de publication du décret d'application).
- Idée : Réaliser un programme de formation et de sensibilisation à l'usage du vélo à destination des collaborateurs via des démonstrations, des essais, du prêt, du parrainage/coaching.
- Idée : Installer du stationnement vélo correspondant à minimum 10% des salariés dans les différents sites du Conseil Régional.
- Idée : Proposer des ateliers d'auto-réparation / entretien vélos par l'intervention de prestataires externes.
- Idée : Proposer des vélos de fonction et une flotte de vélos de service à des collaborateurs pour les déplacements professionnels.
- Idée : Candidater au label employeur pro-vélo à partir du premier semestre 2021.